

Procès-verbal de la réunion du CA

le 21 juin 2022

Présents

<i>Andrée Förster</i>	<i>FIS</i>
<i>Anne Marie Balthasart</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Ermeline Malcotte</i>	<i>Espace Seniors</i>
<i>François Verhulst</i>	<i>Entr'âges</i>
<i>Henry Maillard</i>	<i>Aînés CDH</i>

Excusé

<i>Andrée Reyland</i>	<i>Enéo</i>
<i>Annie Sabbatani</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Cécile Lemaire</i>	<i>Senoah</i>
<i>Coraline Dubois</i>	<i>Entr'Âges</i>
<i>Christiane Ophals</i>	<i>Enéo</i>
<i>Corinne Rosier</i>	<i>Âgo</i>
<i>Etienne Vanderroost</i>	<i>Aînés CDH</i>
<i>Evelyne Herreman</i>	<i>FIS</i>
<i>Gaëlle Gallet</i>	<i>Senoah</i>
<i>Jean-Marie Amand</i>	<i>C2S</i>
<i>Maryvonne Flahaut</i>	<i>CIEP</i>
<i>Patrick Feltesse</i>	<i>CIEP</i>
<i>Philippe Buchet</i>	<i>FGTB Seniors</i>
<i>Philippe Defeyt</i>	<i>Aînés ECOLO</i>
<i>Pierre Boucher</i>	<i>Seniors MR</i>
<i>Sylvain Etchegaray</i>	<i>Âgo</i>

Absent

/

Invités

<i>Justine Farre</i>	<i>Secrétaire administrative</i>
----------------------	----------------------------------

1. Approbation du PV du 17 mai 2022

Le PV est approuvé par les membres présents.

2. Divers

a. Conseil consultatif des voyageurs ferroviaires - CCVF

Henry Maillard revient sur les réunions des CCVF sollicités par le ministre Gilkinet au sujet des 2 contrats de gestion et plan pluriannuels d'investissement.

La SNCB revoit toute son offre de réduction. En effet, la société abandonnerait les billets seniors (billets contraignant de part l'horaire d'utilisation imposé) pour une liberté tarifaire durant les heures creuses. Ceci n'a pas encore abouti car les conseils consultatifs se questionnent également à propos d'une carte réduction à payer mensuellement, cette carte aurait déjà fait ses preuves en Allemagne.

Les membres se demandent qui représente les seniors dans ces conseils et qui serait alors en lien avec la CAS.

b. Participation aux réunions

Anne Marie soulève le problème engendré par le manque d'organisations membres présentes aux réunions du CA. Il est impossible d'échanger quant à la Journée d'étude de Respect Seniors ainsi que de la relation de la CAS avec la FWB.

Il est convenu de relever les absences et d'en comprendre la raison.

c. Réflexion sur la thématique *technologie et numérique*

Les membres informent de l'organisation d'un événement organisé le 30 juin à Bruxelles afin de réfléchir sur l'impact de la technologie et du numérique. L'idée étant de rédiger un texte légal de droits humains au sein d'une société numérisée.

d. Projet *réseau batopin*

Henry Maillard avertit de la problématique des *batopins*, nouveaux distributeurs de billets nés de l'association de quatre banques. Il déplore le manque d'accessibilité à ces dispositifs trop souvent implantés aux alentours des gares, sur des trottoirs généralement étroits, ne concordant pas avec l'aspect sécurité du dispositif. Compte tenu que de nombreux seniors préfèrent payer en liquide, il est observé que cette décision empêche de laisser les seniors vivre de la manière qui leur convient.

La question se pose sur l'action que peut envisager la CAS afin de manifester une certaine vigilance quant à cette modification considérable de la vie quotidienne.

3. G.T. ÂGISME : évolution

François Verhulst explique la dernière réunion du groupe de travail et particulièrement la prise de contact avec Respect Senior, qui prévoit une journée identique et qui en a déjà bien calibré l'organisation. Il est précisé que la CAS est attendue pour participer à l'une des tables rondes de cette journée. Les points forts de l'association étant les aspects de prévention, d'éducation, de formation, de communication et de culture.

Ermeline informe quant à une collègue effectuant une enquête sur le vocabulaire âgiste. Un questionnaire, envoyé dans les maisons de repos et s'adressant aux résidents et leur famille, au secteur médical, tente de relever la façon dont sont perçues les personnes âgées et comment on parle d'elles. Ermeline propose que sa collègue vienne présenter les résultats dans le cadre de l'organisation de la journée d'étude.

4. Suivi relation FWB

Anne Marie signale avoir reçu un courrier du cabinet désirant savoir où en sont les projets de la CAS. Il est nécessaire de construire une réponse structurée avec les éléments prévus en 2022 se prolongeant en 2023.

Il est important d'expliquer la nouvelle situation concernant la journée d'étude, ainsi que le projet sur les CCCA (voir §5.)

Les membres interrogent la pertinence du sujet du sport, fortement lié aux compétences de la FWB. Ils observent la tendance à organiser des activités pour les familles et les enfants, et rarement pour les seniors. Les activités sportives pour les seniors n'existent quasiment qu'à travers les associations de seniors.

Chacun s'accorde sur l'intérêt de se renseigner sur le sujet afin de voir ce que la CAS peut y développer. Il est tenu d'établir un inventaire de ce qui existe en termes de structures et d'accès aux infrastructures culturelles pour les seniors (mobilité, horaire, prix).

Anne Marie souligne la sous-utilisation des infrastructures telles que les salles de gymnastique des structures scolaires (de plus, financées par la FWB) fermées et non utilisées pendant les congés.

5. Note CCCA

La situation actuelle concernant la journée d'étude ne permet pas à la CAS de réaliser une publication sur l'âgisme, comme initialement prévu. C'est pourquoi les membres doivent se décider sur le travail supplémentaire à effectuer en plus de la journée d'étude.

Anne Marie expose son souhait de réaliser un travail conséquent sur les CCCA avant les prochaines élections. L'objectif est que chaque CCCA ait un fonctionnement homogène d'une région à l'autre. Pour que le projet aboutisse, il est nécessaire d'établir une base légale.

Ce projet serait organisé en deux temps. Le premier pour effectuer un bilan de la situation et de ce qui est prévu pour les seniors. Le deuxième pour proposer des changements concrets.

Anne Marie propose de se baser sur des modèles existants qui fonctionnent comme le projet VADA applicable et modulable selon chaque commune.

Ermeline soulève l'intérêt d'identifier chaque commune avec le plus de personnes âgées. Malheureusement, les statistiques en Belgique ne sont pas assez précises pour que ces informations soient pertinentes. Hormis celles effectuées dans les maisons de repos, qui représentent moins de 10% de la population des seniors.

Henry pense intéressant de créer un lien entre les aînés et la citoyenneté communale. Il maintient que réhabiliter la citoyenneté communale et intercommunale permettrait de rapprocher la politique du citoyen et le citoyen de la citoyenneté.

Anne Marie soutient qu'un modèle de CCCA devenu obligatoire développerait des éléments comme la citoyenneté communale et la mobilité. Plusieurs CCCA pourraient former un arrondissement et créer de l'intercommunalité.

Pour bien initier ce travail, il est primordial de rechercher tout le matériel concernant les CCCA et d'en faire le point.

Annexes

- I. PV du 17 mai 2022
- II. PV du G.T. ÂGISME du 29 avril 2022